



ENVIRONNEMENT, TRAVAUX

NOUVEL OUVRAGE ANTI-INONDATION

Route de Grasse, un bassin de rétention est en cours de construction

Publié le 11 décembre 2023

Route de Grasse, sur le square Cerutti, le chantier surmonté d'une machine à forage ne vous a pas échappé. Le long des travaux du Bus- Tram, un bassin de rétention est en cours de construction sur un secteur exposé au risque inondation. En mémoire, les épisodes majeurs de 1993 et 2015 qui ont servi de base au Plan de Prévention du Risque inondation. D'une capacité de 3 000m³, l'ouvrage sera recouvert d'un espace paysager arboré avec, à proximité, jardin d'enfants et terrains de pétanque. Les arbres déjà implantés sur le site ont été le plus possible épargnés.



UN PROGRAMME DE DÉSINONDABILITÉ

Livré dans un an, cet équipement va constituer un maillon du programme de travaux de lutte contre les inondations de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis. Ce type d'ouvrage permet de stocker temporairement les eaux de crue et de les libérer à un débit plus faible, ce qui réduit les risques de montée des eaux. Le plus gros bassin de la ville, celui dit « Saint-Claude » a une capacité de 30 000m³. Construit en 2013, il a prouvé son efficacité dès octobre 2015 lors de l'épisode méditerranéen majeur qui a frappé notre département. Dans la continuité de cette action, le projet de construction d'un autre bassin, baptisé Sarrazine, est en cours de planification en aval du bassin Saint-Claude, sur le cours du Laval. Au croisement, Chemin des Âmes du Purgatoire/Route de Grasse un nouvel ouvrage souterrain de rétention est envisagé. Idem, avenue Philippe Rochat, zone également exposée aux inondations, où un futur bassin sera associé à un espace naturel, conformément aux dispositions du Plan Local d'Urbanisme.

CAS'ALABRI POUR LES PARTICULIERS

CAS'ALABRI est un programme qui permet aux propriétaires de biens immobiliers situés dans des zones exposées aux inondations de bénéficier d'un diagnostic de vulnérabilité gratuit réalisé par des experts. Suite à cette évaluation, les propriétaires reçoivent un plan détaillé pour sécuriser leurs biens, ainsi que des conseils pratiques sur les mesures à prendre en cas d'inondation. Dans certaines conditions, les propriétaires peuvent également obtenir un soutien financier pour des travaux de protection, tout en gardant le contrôle du processus de réalisation. Les fonds Barrier peuvent couvrir jusqu'à 80 % des coûts des travaux, offrant ainsi un coup de pouce financier conséquent.

Infos +: casalabri@agglo-casa.fr

RÉCUPÉREZ L'EAU DE PLUIE

La CASA finance jusqu'à 1000 € votre récupérateur d'eau de pluie. Une aide cumulable avec celle du département Alpes-Maritimes. Grâce à ce dispositif, des centaines de litres d'eau peuvent être récupérés. Cette eau ne fera l'objet d'aucune restriction et pourra vous servir à arroser vos plantes, laver votre voiture, etc.

Infos +: agglo-sophiaantipolis.fr



**HÔTEL DE VILLE
D'ANTIBES - JUAN-LES-PINS**

24 Cours Masséna,
06600 Antibes